



Collège du Bas Chablais
Avenue des Acacias
74140 DOUVAIN
Principal
Olivier LEAU
☎ 04 50 94 12 74
📠 04 50 85 21 30
@ ce.0740020V@ac-grenoble.fr

Année scolaire 2023/2024

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 novembre 2023

N° de la séance : 02

I ORGANISATION ADMINISTRATIVE	OBSERVATIONS
M. Leau, Principal du collège et président du conseil d'administration, ouvre la séance à 18h10, le quorum étant atteint (sur 30 membres : 23 présents, 6 absents, 1 excusé). Mme Dufour, agent comptable, est invitée et présente à la séance. Le Principal présente ensuite l'ordre du jour modifié du conseil d'administration. 1. Désignation du secrétaire de séance Mme Gulliet, Principale adjointe, est proposée comme secrétaire de séance pour ce conseil d'administration. Vote 1 : secrétaire de séance Nombre de votants : 23 Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0 2. Approbation du PV du conseil d'administration du 07 novembre 2023 Le document a été communiqué aux membres du CA en tant que document préparatoire à la séance de ce jour. Aucune remarque n'est formulée. Vote 2 : approbation du PV du CA du 27.03.2023 Nombre de votants : 23 Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0	
II ACTION EDUCATRICE	OBSERVATIONS
1. Répartition des indemnités de missions particulières Le Principal présente le tableau de répartition des IMP validé par le conseil pédagogique.	

Tableau de répartition des Indemnités de Missions Particulières (IMP)						
Dotation:		0740020V	ENS	10,75	dont 2 DSDEN74	
		0740020V	EDU	0,5		
mission (intitulé STS WEB)	mission	Nom, prénom	taux	unités		
AUTRES DF.	Coordo Devoirs faits	Geoffroy Armele	1	0,25		
AUTRES DF.	Coordo Devoirs faits	Courty Elise	1	0,25		
COOR.APSA	Coordo EPS/AS	Berger Edouard	3	1		
COOR.APSA	Coordo EPS/AS	Bousson Christophe	3	1		
CO. TECHNO	Coordo Technologie	Fournival Alex	3	1		
REF.NUM	Référent numérique (réseau pédago et PIX)	Jacqueline Yves	3	1		
REF. NUM	Référent numérique (ent et usages pédago)	Geoffroy Armele	2	0,5		
AUTRES MISS	Mission DSDEN 74	Borredon-Gourc Gwenolée	4	2		
REF DECROCHAGE SCO	Référent décrochage scolaire	Morel Jules	3	1		
Reste:				3,25	0	
Le reste sera à répartir sur la cellule harcèlement et/ou l'éducation à la sexualité						
Proposé en conseil pédagogique le 21/11/2023						

Vote 3 : approbation de la répartition des IMP

Nombre de votants : 23

Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

2. Projet de voyage en Italie

Le professeur organisateur présente le projet.

- Séjour en Italie du 3 au 9 mars avec 47 élèves latinistes de 4^{ème} et 3^{ème} volontaires. 4 professeurs accompagnateurs. L'objectif est linguistique, culturel et citoyen pour le vivre ensemble.
- Suite à un appel d'offre, le voyageur retenu est CLC. Le budget prévisionnel est de 485 euros par personne comprenant le transport en autocar, la pension complète en famille d'accueil (sauf jours de départ de France et d'Italie), la réservation des sites et des musées. De ce budget seront déduites les aides liées à la vente de chocolats ainsi que l'aide du FSE. Voir document joint.

Vote 4 : autoriser le voyage et valider le budget

Nombre de votants : 23

Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

Vote 5 : accepter le don du FSE

Nombre de votants : 23

Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

Vote 6 : autoriser la signature du contrat avec CLC

Nombre de votants : 23

Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

3. Projet d'ouverture d'un dispositif ULIS Le Principal informe le conseil d'administration que l'ouverture d'un dispositif ULIS est prévue à la rentrée 2024. Le projet sera à valider courant décembre par Mme La Rectrice à l'issue des commissions académiques de carte des formations. Les représentants des enseignants demandent des précisions sur l'organisation du dispositif. Le Principal répond qu'il faudra une salle dédiée et du matériel spécifique attribué par le CD74. Il y aura 2 personnels en plus, 1 professeur coordonnateur et 1 AESH co. Il concernera 14 élèves affectés dans des classes ordinaires et extraits selon leurs besoins pour être intégrés dans le dispositif ULIS. La continuité est nécessaire, les élèves affectés sont déjà en ULIS en primaire.	
III ORGANISATION FINANCIERE 1. Clé de répartition des dépenses SRH et ALO L'adjoint gestionnaire explique la clé de répartition entre ces 2 services (voir document joint). Vote 7 : clé de répartition des dépenses SRH et ALO Nombre de votants : 23 Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0 2. Budget 2024 L'adjoint gestionnaire présente la proposition de budget 2024 (voir document joint). Le Principal remercie l'APE qui va financer l'intervention de l'association Génération numérique pour le niveau 6è. L'agent comptable rappelle ce qu'est un amortissement. La valeur de l'amortissement dépend du type de bien acheté. L'augmentation du coût de l'énergie complique la gestion du budget puisque la dotation complémentaire du Conseil départemental est versée après coup. Sans cette dotation, le collège ne pourrait pas fonctionner. Le Principal et le Gestionnaire remercient la collectivité territoriale pour le respect de l'engagement pris avec cette aide. Le Principal rappelle que le coût de l'énergie est passé en 3 ans de 76 000€ à plus de 200 000 €. Le Principal remercie l'adjoint gestionnaire pour la qualité de son travail et de sa présentation. Vote 8 : budget 2024 Nombre de votants : 23 Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0 3. Marché de maintenance de la chaufferie Le collège a reçu 2 propositions suite à un appel d'offre. La société E2S se positionne à 2550€ par an et la société Idex à 3588€. Le technicien du conseil départemental conseille de poursuivre le contrat avec E2S tant pour le prix que pour la qualité de la prestation.	

Vote 9 : attribution du marché de maintenance de la chaufferie

Nombre de votants : 23

Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

4. Convention de groupement comptable

L'agent comptable explique les règles de fonctionnement avec les 7 établissements rattachés à l'agence comptable du lycée de la Versoie et les modalités prévues par cette convention.

Vote 10 : signature de la convention de groupement comptable

Nombre de votants : 23

Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

5. Sorties d'inventaire

En vue du passage au nouveau logiciel de gestion Opale il est préférable de procéder à la sortie de l'inventaire des biens totalement dépréciés. Le document a été communiqué aux membres du CA en tant que document préparatoire à la séance de ce jour. Aucune remarque n'est formulée.

Vote 11 : approbation des sorties d'inventaire proposées

Nombre de votants : 23

Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

IV QUESTIONS DIVERSES

Question déposée par les représentants des personnels enseignants et éducatifs : une indemnité de résidence de 3% pour les fonctionnaires en poste sur certaines communes a été annoncée fin septembre et la liste des communes concernées est parue. Des communes comme Machilly, Saint Cergues, Veigy-Foncenex et Thonon-les-Bains font partie de cette liste. Connaît-on les raisons pour lesquelles Douvaine n'y figure pas ?

Le calcul se fait sur la base de la carte ALUR, le Principal n'a pas eu davantage de détails. Il est difficile de répondre car le mode de calcul des tensions de zone n'est pas communiqué. Une extension de cette carte à tout le département serait nécessaire, il faut espérer un nouveau calcul pour l'an prochain. Mme La Maire de Veigy explique que les communes n'ont pas davantage d'informations, elle constate des incohérences liées aux implantations de structures sur deux communes qui ne disposent pas des mêmes règles. Elle précise que le décret d'application n'est pas encore paru.

OBSERVATIONS

L'ordre du jour ayant été épuisé, le Président lève la séance à 19h15.

Le Président

La secrétaire de séance

Olivier LEAU

Sylvie GULLIET

